

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 septembre 2022

Présents : MM BEAULIEU Valérie, BONNETERRE Alexandra, BOUTY Anthony, BROUSSE Vanina, CHEVALIER Anick, COURTIoux-DELAGE Mathieu CHEVALIER David, FETIS Sandrine, GEMEAU Stéphane, PAGNOUX Romain, PETUREAU Jean-Paul, VARDELLE Jean-Christophe.

Excusées : MM, BOUTET Frédérique, MEILLAT Marie-Odile,

Absent : M. LAFONT Serge

Secrétariat : Mme LABROUSE Sylvie – Mme GONTIER Nathalie

Secrétaire de séance : Mme BEAULIEU Valérie.

1- Délibérations à prendre

Approbation du procès-verbal du conseil du 07/07/2022.

Tarifification cave urne Il est proposé le tarif de 1200 € pour 50 ans. Avis favorable.

Avis sur le projet de schéma de mutualisation des services : la CCCL propose divers outils de mutualisation : mise à disposition d'agents, groupements de commande, partage de matériel, prestations de services, mutualisation de services avec d'autres collectivités etc. Avis favorable

Adoption du prix du rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif : ce rapport doit être présenté à l'assemblée délibérante dans les 9 mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné. Il est établi à partir des données transmises par la commune notamment le nombre de m³ ainsi que le montant encaissé au titre de la facturation assainissement. Avis favorable

Augmentation du tarif de la cantine : depuis 2017 le tarif est de 2€ par enfant, de 3.50 € pour les AVS et AESH, et de 4 € pour les enseignants. M. le Maire propose de passer le tarif du repas enfant à 2.10 €, pour les AVS et AESH à 3.65 €, et pour les enseignants à 4.20 €. Avis favorable

Délibération après enquête publique (chemins ruraux et voirie communale) : Monsieur le Maire donne lecture des conclusions de Monsieur le Commissaire Enquêteur qui émet un avis favorable aux régularisations. Les demandes de régularisations ont fait l'objet d'une enquête publique prescrite lors du conseil municipal du 30 mai 2022. Elle s'est déroulée du 25 juillet au 8 août inclus. Le conseil municipal approuve le résultat de l'enquête publique émis par le commissaire enquêteur et valide les demandes présentées.

Délibération après consultation des électeurs (biens de village la Charpétie et Chez Fourot) : Conformément à la délibération du 27 janvier dernier, les propriétaires d'un bien sur la section de la Charpétie et de Chez Fourot inscrits sur la liste électorale de la commune ont été consultés afin de recueillir leur avis sur les demandes de cessions de parties du bien de village de la Charpétie et de Chez Fourot. Les résultats du vote par correspondance indiquent un avis favorable à l'unanimité. Les ventes vont donc pouvoir être engagées. Avis favorable du CM.

Demande de subvention 2023 : l'association les Ramp'arts existe depuis le 15 décembre 2020 et compte 52 membres, elle sollicite l'octroi d'une subvention pour l'année 2023. Le conseil approuve cette demande.

2- Décisions diverses

- Etude de l'amplitude horaire de l'éclairage public : le conseil municipal souhaite réduire la consommation électrique en diminuant l'amplitude horaire de l'éclairage public et s'éteindra donc à 22h.
- Point financier.

3- Informations Diverses

- Les vœux de la municipalité auront lieu le samedi 07 janvier 2022 à 18h, si les conditions sanitaires le permettent
- La semaine du goût se déroulera du 10 au 16 octobre 2022 sur le thème de la Bretagne.
- Octobre rose : comme l'an passé la commune a acheté 70 parapluies pour un montant de 420 € en faveur de la ligue contre le cancer. Ils seront distribués aux commerçants de la commune et le reste sera mis en valeur sur la terrasse de la mairie.
- Distribution des colis de Noël : le samedi 17 décembre 2022 à 8h30.

4 – Prochaines réunions

- Les Automnales : le vendredi 23 septembre 2022 à 20h30 à la SDF
- Réunion Sivos : lundi 26 septembre 2022 18h à Chabrac
- Charente eaux : réunion lancement de l'étude diagnostique des lagunes : vendredi 14 octobre 2022 à 10 h à la mairie.
- Commission communication : bulletin municipal 19/10/2022 à 20h, Vanina Brousse, Valérie Beaulieu, Frédérique Boutet, Alexandra Bonneterre
- Commission fêtes et cérémonies : jeudi 20 octobre 2022 à 20h.
- Commission de travaux : samedi 29 octobre 2022 à 9h.
- Commission communication : bulletin municipal : 09/11/2022 à 20h ; 28/11/2022 à 20h.

Prochain Conseil Municipal le 02/11/2022 à 20h

Plus aucun sujet n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22 h 45 mn.